



Reconnaissance de paternité

Par **LEBARBEY**, le **24/02/2009** à **13:01**

Je reçois cette semaine un courrier du tribunal par lequel je dois une somme d'argent. J'appelle et on m'indique que mon ex compagne demande une reconnaissance de paternité. Lorsque l'enfant est né je n'ai pas reconnu l'enfant que je ne désirais pas. Maintenant il a environ 4 ans et on me demande une reconnaissance de paternité. Je ne veux pas être le père de cet enfant. Que puis-je faire? Merci de m'indiquer la procédure.